

montrer favorable au ministère Menabrea et Gualterio. Dans la seule journée d'hier, le procureur du roi a ordonné le séquestre de l'Indipendente, de l'Italia, du Pungolo, du Popolo d'Italia, du Progresso nazionale, de la Nuova Roma et du Roma. Jamais on n'a vu un pareil exemple de sévérité, même sous les pouvoirs discrétionnaires. Il Conciliatore a été supprimé; il a dû cesser sa publication sur l'ordre du préfet de police.

Naples est toujours sans préfet; on avait parlé du jeune marquis de Rudini, qui s'est tant distingué à Palerme lors de l'épidémie; mais il paraît que ce sera décidément le comte de Montemoso, l'un des fonctionnaires les plus remarquables de la haute Italie, qui sera envoyé à la préfecture de Naples.

Hier encore toutes les troupes de la garnison ont été consignées dans les casernes. Le général Pettinengo, commandant la division militaire, passe chaque jour des revues d'inspection dans les divers quartiers de la ville. Des promenades militaires ont lieu dans l'après-midi et les principaux postes sont doublés la nuit.

Hier, vers six heures du soir, une forte détonation a jeté l'épouvante à l'hôtel des Postes; une assez grande quantité de poudre avait été jetée dans la grande boîte aux lettres. Le récipient en bois de chêne très épais a volé en éclats, la plaque de marbre a été brisée, les éclats ont été lancés jusque sur les maisons voisines. Un seul employé qui, en ce moment, se trouvait dans le bureau de départ, a eu la jambe contusionnée et d'assez graves blessures à la tête. Presque toutes les vitres des croisées de l'hôtel des Postes ont été brisées.

On s'occupe activement depuis quelques jours de l'armement des principaux forts de la ville: le château de St-Elme, le fort del Carmine, le fort de l'Oeuf, reçoivent aussi en ce moment de nombreux approvisionnements, des munitions et des pièces de gros calibre d'artillerie.

D'après un bruit qui paraît avoir une source certaine, le ministère italien aurait donné des ordres pour une levée anticipée.

Une commission militaire, arrivée à Mantoue, est chargée d'achats importants de chevaux pour le train et l'artillerie.

On confirme également le bruit d'une concentration de troupes autrichiennes.

Nous lisons dans la Sentinelle toulonnaise:

Des correspondances particulières des côtes d'Italie annoncent que la flotte cuirassée italienne arme sur pied de guerre dans tous les ports; à Gênes, Naples et Ancône, les travaux sont poussés avec la plus grande activité.

Il s'agit, dit-on, de former une escadre d'évolutions, sous les ordres de M. l'amiral Ribotti.

AGITATION CONTRE LA LOI MILITAIRE EN BELGIQUE.

Des interpellations très vives ont eu lieu à la Chambre des députés belges, au sujet de l'irruption violente, dans nous avons parlé, de la soldatesque dans un meeting convoqué à Bruges, contre la nouvelle loi militaire.

Le gouvernement a prétendu qu'il n'avait pas le droit d'empêcher les militaires de pénétrer dans des réunions avec des armes.

« Eh quoi ! s'est écrié avec véhémence M. Coomans, vous empêchez vos soldats de lire certains journaux qui vous déplaisent, j'en ai la preuve, et vous n'auriez pas le droit d'empêcher les soldats d'entrer avec leurs armes dans les meetings.

Mais il y a des cabarets interdits, il y a des sociétés de lectures interdites, il y a une foule de choses interdites aux militaires et vous ne pourriez pas leur inter-

dire de blesser une de nos libertés fondamentales ? Mais, messieurs, je ne dis pas que vous retrogradez, je voudrais que vous retrogradassiez : vous verriez dans nos annales que la plus précieuse de nos libertés civiques était le droit d'empêcher les soldats du pouvoir central de pénétrer, non pas seulement dans des cabarets et dans des réunions, mais dans les villes libres de Belgique. Oui, il était défendu aux soldats de pénétrer dans les villes libres de Belgique sans la permission du bourgmestre.

M. Delaet a pris la parole après M. Coomans :

« On nous dit que les militaires sont des citoyens. Plus que personne nous le reconnaissons; comme mon honorable ami, M. Coomans, j'invite ici tous les militaires à assister aux meetings, à entendre ce que nous avons à leur dire. Ils verront que nos réunions, lorsqu'elles ne sont pas troublées par des partisans du système du gouvernement, sont d'une décence, d'une grandeur que souvent des assemblées officielles ne présentent pas. Ils y apprendront aussi bien des choses que des membres du gouvernement s'efforcent de leur laisser ignorer, en interdisant la fréquentation de certaines conférences où l'on sait bien les empêcher d'aller soit en armes, soit sans armes.

Nous reconnaissons les militaires comme des citoyens ayant les droits de tous les autres. L'uniforme ne nous est antipathique en aucune façon. Nous contestons les droits du sabre, c'est le sabre et non pas celui qui le porte, qu'un peuple libre exclut de ses paisibles et libérales assemblées.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix

Paris, 12 novembre.

Le Moniteur publie ce matin deux notes qui ont produit un excellent effet, quoiqu'on ne puisse dire qu'elles aient satisfait tout le monde.

La première des deux notes du journal officiel est considérée comme un baume pour les blessures d'amour-propre qu'a reçues le patriotisme italien. Elle confirme la déclaration du cabinet de Florence d'après laquelle le rappel des troupes italiennes aurait été spontané de sa part. Malheureusement l'humiliation de l'Italie n'est pas effacée et l'on ne peut encore prévoir comment le gouvernement de Victor-Emmanuel sortira des embarras que lui crée l'intervention française.

Le monde de la spéculation a accueilli favorablement les deux notes du Moniteur; il y a vu la preuve que le gouvernement impérial tient à conserver ses bons rapports avec l'Italie et qu'il ne repousse pas par avance toute demande de concession. A en croire même le Constitutionnel, la France aurait rendu à l'Italie un grand service, car Garibaldi voulait proclamer la république et défaire l'Unité italienne. Le Constitutionnel sait bien pourtant que si l'Italie avait été consultée, elle nous aurait dispensés de l'obliger de cette façon.

Dans un grand nombre de diocèses des services funèbres seront célébrés pour les âmes de ceux qui sont morts pour la cause du St-Siège.

L'Etendard annonce que c'est sous forme d'une circulaire que le gouvernement impérial convoque les puissances à se faire représenter à une conférence: toutes sont convoquées excepté la Turquie et l'Angleterre.

Le même journal déclare, d'après des informations sûres, que la brochure annoncée par le Constitutionnel, Napoleon III et l'Europe en 1867, n'a aucun caractère gouvernemental. Malgré ce démenti, soyez certain qu'on cherchera à deviner d'après cette brochure, les intentions secrètes du gouvernement français. On dit du reste qu'elle assigne à la France un rôle essen-

tiellement conservateur en face des ambitions de la Prusse et de la Russie.

C'est M. Pinard, ancien procureur général à Douai qui va remplacer M. de la Valette au ministère de l'intérieur. Vous savez que l'Empereur veut déléguer les ministères pour soutenir devant les chambres les projets de lois dépendant de leurs ministères: c'est une transition, ou si vous voulez, une transaction entre le régime constitutionnel et le régime représentatif. M. Pinard a fait ses preuves comme orateur; de même que M. Rouher, il a ce qu'on appelle du tempérament. Il a moins de fougue et plus de fond que M. Thullier sur qui on avait fondé de grandes espérances. M. Pinard soutiendra au nom du gouvernement les lois sur la presse et le droit de réunion. C'est un homme nouveau: il suppléera M. Rouher que l'excès de travail a fatigué et qui restera chargé de défendre la politique du gouvernement. M. E. Olivier se trouve écarté, et il pourra, s'il le veut, remonter la montagne ou rester isolé dans la plaine.

M. Magne est nommé ministre des finances: comme financiers il n'y avait guère que deux hommes possibles: M. Fould ou M. Magne. Le premier étant mort, le portefeuille que M. Rouher n'a tenu que par intérim lui revient de droit.

M. de la Valette a chassé aujourd'hui avec l'Empereur à St-Germain: ce qui prouve que sa retraite ne ressemble en rien à un disgrâce.

A la Bourse ce sont les bruits d'emprunt qui ont paralysé le mouvement de reprise qu'aurait pu amener les communications du Moniteur.

Nos journaux s'occupent les uns après les autres du scandale qui s'est produit au Muséum d'Histoire naturelle et dont je vous ai déjà parlé. Il paraît que malgré les protestations qu'a soulevées la résolution des professeurs du Muséum, c'est un professeur de physiologie de la Sorbonne M. Gervais qui remplacera cet hiver M. Serres dans sa chaire d'anatomie comparée, et qui prendra ainsi une place appartenant de droit au docteur Georges Pouchet, Le Siècle ce matin dénonce énergiquement l'opinion et à l'administration supérieure l'intrigue dont M. Pouchet serait victime. Il a déjà suppléé M. Serres avec un talent très-remarquable, et n'en est pas à son début, car nous nous souvenons que, il y a dix ans, il remplaça plusieurs fois son père le célèbre naturaliste. Son prédécesseur au Muséum, le savant Gratiolet est mort de chagrin, tué à coups d'épingle. Le docteur Georges Pouchet est jeune et a une dose suffisante de résistance pour triompher des envieux qui voudraient briser sa carrière. Il y aurait peut-être un moyen de conciliation: Puisque M. Gervais veut prendre la place de M. Pouchet, que M. Pouchet prenne la sienne à la Sorbonne. Précisément il travaille depuis plusieurs années à un ouvrage considérable sur la Physiologie comparée; les auditeurs de la Sorbonne ne perdraient peut-être pas son change. Mais le plus simple serait de donner à chacun la place qui lui est due. Suum cuique.

CH. CAROT.

Paris, 13 novembre.

Le gouvernement a déclaré qu'il envoyait des troupes en Italie pour faire respecter la signature de la France, et il tiendra sa parole. Les troupes françaises, après le combat de Mentana, se bornent, à faire dans l'Etat pontifical une promenade militaire pour s'assurer que la tranquillité y est rétablie, et elles vont rapidement se concentrer à Civita-Vecchia. On dit toujours que le rapatriement sera commencé le jour de la session. Il ne serait donc plus question de maintenir indéfiniment nos soldats sur le sol italien afin d'ôter à l'Italie le désir et le pouvoir de s'affranchir contre nous à la Prusse dans le cas où M. de Bismark nous chercherait au printemps quelque querelle d'Allemand.

Quant à la question romaine en elle-même, il est évident que la seconde expé-

dition française ne lui a pas fait faire un pas vers une solution pratique; mais elle a fourni à la France l'occasion d'en appeler à l'Europe, et de se débarrasser d'une protection qu'elle trouve trop lourde et compromettante. La circulaire de M. de Moustier va, dit-on, être publiée ces jours-ci; on y verra la preuve que notre gouvernement ne veut pas préjuger des résolutions de puissances et qu'il leur réserve la question tout entière. Nous ne saurions nous-mêmes rien affirmer avant de connaître les réponses que les divers cabinets ne manqueront pas d'envoyer prochainement.

Le Moniteur n'a encore rien dit ce matin au sujet des modifications ministérielles; mais à la Bourse, on affirmait que M. Magne s'était installé ce matin au ministère des finances et que le journal officiel annoncerait irrévocablement demain sa nomination.

On dit aussi que le Moniteur publiera demain une lettre adressée par l'Empereur à M. de Lavaleite. Le ministre en abandonnant le portefeuille de l'intérieur recevrait une marque éclatante de la confiance du Souverain; il serait nommé membre du Conseil privé.

Tous les ministères se sont réunis en Conseil à Saint-Cloud; c'est dans cette séance qu'ont été prises, dit-on, les différentes mesures qu'annoncera demain le Moniteur.

Le prince de la Tour d'Auvergne, notre ambassadeur à Londres, sera reçu demain par l'Empereur et partira à la fin de la semaine à son poste.

M. de Malaret quitte Paris ce soir pour retourner à Florence: vous pouvez lire dans la revue hebdomadaire du petit Moniteur une amplification de la première des deux notes que publiait hier matin le grand Moniteur et qui est un nouveau satisfait donné à l'Italie. La seule nouvelle importante qui nous arrive aujourd'hui d'Italie nous apprend la formation de trois camps de 25,000 hommes, sous le commandement supérieur de Cialdini. Quel est le sens de cette mesure? Est-elle bien uniquement dirigée contre le parti de l'action? C'est ce que nous verrons prochainement.

On s'occupe beaucoup ici de la prochaine session qui sera dès le début très-remplie, car les députés pourront engager immédiatement le débat sur les lois ajournées à la fin de la dernière session. Plus que jamais on affirme que l'Empereur est parfaitement résolu à maintenir son programme du 13 janvier. On croit aussi que comme il est arrivé au commencement de l'année, le gouvernement se déclarera prêt à répondre à des interpellations sur les affaires d'Italie et d'Allemagne.

Le Courrier français affirme tenir de source sûre que Mazzini ne se trouve pas à Lugano, mais bien à Londres, et qu'il est malade.

Le bruit court qu'il a été fait hier une vingtaine d'arrestations; je ne sais si elles ont été maintenues; mais j'ai entendu parler d'une prévention de société secrète. Le Temps annonce que M. Naquet et Accolas ont été arrêtés hier: tous deux ont joué un rôle actif à Genève, lors du Congrès de la Paix. M. Accolas a été mis en liberté.

On annonce la mort de Philoxène Boyer, le poète érudit, l'homme qui n'a jamais pu parvenir.

La Bourse évite avec soin de se prononcer; la circulaire Menabrea n'exerce aucune influence sur le marché. On remarque la hausse des Obligations mexicaines, qu'éclaircissent les bruits de prochaine conversion. Aujourd'hui, on parle moins d'un emprunt immédiat: cette grande mesure serait différée.

Il est question d'une protestation des boulangers de Paris, à propos des deux arrêtés de M. Hausmann qui les concernent.

Le Figaro donne ce soir de bonnes nouvelles de l'état de M. Lafargue, rédacteur du Corsaire et du Constitutionnel qui, dans un duel avec un membre du Club des Militons, a reçu un coup d'épée dans le côté.

CH. CAROT.

Notre correspondant de Berlin nous signale un bruit ridicule, qui est, depuis quelque temps, reproduit par la plupart des feuilles allemandes. D'après ce bruit, dont notre correspondant n'a pu trouver l'origine, il y aurait en ce moment à la cour des Tuileries tout un parti qui ferait de puissants efforts pour obtenir de l'empereur Napoléon III son abdication en faveur du prince impérial, avec la régence de l'impératrice. Les novellistes d'outre-Rhin ajoutent que l'impératrice elle-même ne se sentirait pas opposée à ces manœuvres.

Nous croyons qu'il suffira de signaler ces bruits à nos lecteurs sans nous donner la peine de les démentir.

(Journal de Paris).

Agitation à Paris.

On lit dans la Presse: « Des placards séditieux, rédigés dans le style le plus grossier et le plus violent, à propos de la nouvelle intervention à Rome, sont répandus depuis deux jours dans la classe ouvrière, distribués à domicile et envoyés aux journaux. »

On lit dans le Figaro: « D'après les bruits rapportés par le Siècle, MM. N. Naquet, professeur agrégé à la faculté de médecine, et Accolas, avocat, auraient été arrêtés par ordre de M. le préfet de police, et des perquisitions auraient été faites à leurs domiciles. »

« Des bruits plus graves encore ont couru à Paris hier soir. On parlait de la découverte par la police d'une société secrète et de l'arrestation d'une trentaine de personnes. »

« On nous assure ce matin que le chiffre exact des arrestations est de dix-huit, et qu'il s'agit bien, en effet, pour les personnes arrêtées et mises à la disposition du procureur impérial, de prévention d'affiliation à une société secrète. »

« Nous ne donnons cependant ces nouvelles que sous toutes réserves. »

Le Journal de Paris raconte ainsi l'arrestation de M. Casse :

« Hier vers quatre heures et demie, M. Germain Casse a été approché au corps sur le boulevard Montmartre, près de la rue de la Harpe, par un individu qui se faisait passer pour un agent de la police. M. Casse a été conduit à la rue Drôler pour être de là définitivement incarcéré. Nos lecteurs connaissent l'affaire qui vient d'avoir son dénouement sur le boulevard Montmartre. M. Germain Casse, au mois de juin dernier, fut arrêté en plein boulevard pour avoir crié: Vive la Pologne sur le passage du czar. Ce cri s'étant pas séditieux, M. Germain Casse jugea que l'arrestation était illégale et crut devoir résister aux agents. De là, procès. »

M. Germain Casse, ayant été condamné à quatre mois de prison pour délit de rébellion, une nouvelle difficulté s'éleva. Au moment de se constituer prisonnier, M. Germain Casse prétendit qu'il avait évidemment raison — qu'il était condamné politique et qu'il devait être traité comme tel. L'administration refusa de reconnaître à son délit le caractère d'un délit politique, et déclara qu'il ferait sa peine dans un des quartiers de la prison Sainte-Pélagie, affectés aux condamnés ordinaires. M. Germain Casse écrivit au procureur-général une lettre qu'on a publiée plusieurs fois dans les journaux et dans laquelle il déclarait que pour purger sa condamnation, il attendrait qu'on l'y contraignît par la force.

M. Germain Casse a tenu parole.

cieux des lauriers qui le fuyaient sans cesse.

Dubois, qui l'avait vu partir avec un chagrin profond, n'osa pas laisser éclater toute la joie qu'il éprouvait de ce retour inespéré.

Sur le visage de son maître se lisait trop bien le cruel désappointement qu'il ne pouvait enfermer en lui; mûri par l'expérience, il se reposa sur le temps pour voir bientôt se cicatriser cette nouvelle blessure.

CHAPITRE IV.

UNE AVENTURE DE SOUS-PRÉFET.

Le résultat négatif de cette seconde tentative belliqueuse avait rendu les idées de Georges moins guerrières; mais, loin de se tenir pour battu, il jeta ses yeux d'un autre côté et voulut essayer de l'administration.

Grâce à sa fortune, à son instruction vraiment sérieuse et profonde, et à de nombreuses protections, au premier rang desquelles il faut mettre la baronne de Mornay, dont les relations étaient toutes-puissantes, il fut nommé sous-préfet de M...

Le vieux Dubois, jusque alors un peu frondeur, ne savait pas trop d'abord de quel œil il devait envisager la nouvelle

nomination; mais comme, après tout, l'hôtel de la sous-préfecture ne faisait pas trop regretter celui de la rue de la Ville-Evêque, et que le nombre personnel, portant la livrée du nouveau sous-préfet ne l'appelait que monsieur Dubois, jugeant qu'il était de sa dignité de faire aussi quelques concessions, il voulut bien se réconcilier définitivement avec le gouvernement.

M... est une délicieuse petite ville qui s'adosse à un des nombreux versants des Pyrénées; le site qui l'entoure est pittoresque; le regard se repose agréablement sur ces belles campagnes aux tons les plus divers: les froments, les blés noirs, les maïs, les avoines, étagent leurs carrés jaunes, blancs et verts, jusqu'au sommet des montagnes; puis, au bas, coupant les belles et riantes prairies de leurs capricieux méandres, de gais ruisseaux mêlent au échant des merles le doux murmure de leurs cascates. De loin la voix mâle des pâtres jette aux échos quelque vieux refrain du pays.

Il suffit de jeter sur tous ces environs un regard observateur pour se convaincre que la tranquillité, le calme, sont les premiers besoins des habitants de ces heureux vallons.

Cependant, à peine arrivé à M..., Montbrun remue, bouleverse cette petite ville, jusque alors si paisible.

Il lui faut des améliorations quand même, des innovations, des changements; peu lui importe qu'ils soient utiles; avant tout il veut du bruit autour de son nom.

Jusqu'ou peut vous pousser une idée fixe! Georges, malgré tout son esprit, ne s'aperçoit pas qu'il joue tout simplement le rôle de la mouche du fabuliste.

Le trait qui, cette fois, devait percer le ballon de ses vanités, partit du carquois de l'Amour.

A quelques lieues de M..., et du côté de la plaine, se trouve la ville de V..., dont M. L... était alors préfet.

Mme L..., jolie femme de trente ans à peine, avait vingt-huit ans de moins que son mari. Bien que certaine du pouvoir de ses charmes, elle aimait à en faire l'essai. Son occupation favorite, celle qui l'aidait le plus à se consoler d'avoir quitté Paris, consistait à pater ses grâces naturelles de mille embellissements de toilettes charmantes; nulle, mieux qu'elle ne savait assortir les nuances qui faisaient valoir l'éclat de son teint, et la manière dont ses nœuds de ruban étaient chiffonnés était tout un problème.

M. L..., diplomate endurci, avait toujours été souverainement dédaigneux de ces mille attentions dont une jeune femme est si jalouse, et le pouvoir administratif n'existait chez lui qu'au détriment du pouvoir domestique.

Il ne comprenait pas qu'il y eût au monde d'autres soucis que ceux des affaires, et les trois ou quatre heures que sa femme passait, chaque jour, à sa toilette, lui avaient toujours paru une énigme impossible à résoudre.

Montbrun, cherchant à flatter le pouvoir, allait de temps en temps à la préfecture de V; bien reçu du préfet, il l'était encore mieux de sa femme, qui, s'emparant aussitôt du jeune sous-préfet, lui parlait de Paris qu'elle avait quitté depuis peu. Georges trouvait dans ces conversations un charme qu'il ne voulait pas s'avouer d'abord, mais peu à peu ses visites à la préfecture devinrent plus fréquentes.

M. L..., croyant y voir l'attrait qu'inspirait son propre mérite, le recevait chaque fois avec plus d'empressement. Georges était en outre d'une jolie force aux échecs, il avait battu plus d'une fois le préfet étonné, et lorsqu'en arrivant il disait: « Je viens passer quelques jours avec vous, » M. L... supputait en lui-même le nombre de savantes parties que ce séjour lui promettait.

Mme L... savait à quoi s'en tenir sur les assiduités du beau sous-préfet. Les regards indiscrets du jeune homme avaient depuis longtemps trahi l'admiration qu'elle lui inspirait; elle sentait qu'il lui suffirait de quelques avances pour que cet hommage à sa beauté se changeât aussitôt

à un sentiment plus tendre. Elle avait bien remarqué que, si son mari gagnait à son adversaire quelques-unes de ces interminables parties d'échecs, ce n'était que grâce aux nombreuses distractions que le pouvoir de ses beaux yeux causait au jeune et ardent sous-préfet.

RAYMOND DE MARTIGNY.

(La suite au prochain numéro.)

LA MODE ILLUSTRÉE

Administration du Journal rue Jacob 55, Paris.

A dater du mois de novembre, LA MODE ILLUSTRÉE, sans augmenter son prix, DOUBLE le nombre de ses feuilles de patrons; les abonnés recevront par conséquent deux planches de patrons par mois, chaque planche contenant 20 à 25 patrons, c'est-à-dire 500 objets de toilette par an.

COURS DE LA BOURSE

Du 14 Novembre 1867.

Table with 2 columns: Cours de ce jour, Cours précédent. Rows for %/0 and %/100.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la Séance du 10 Novembre 1867. Sommes versées par 61 déposants dont 11 nouveaux. 27 demandes en remboursement.

Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. J.-B. Dejardin et Achille Delattre, directeurs.